L'ABEILLE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
LEBRETON, DAYON, DELAUP & CO.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 21 SEPTEMBRE 1830.

L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLÉANS, 21 SEPTEMBRE.

Enfin, après une longue attente, nous sommes au regard de remplir l'obligation que nous contractâmes avec le public le 18 Mars dernier, celle d'agrandir le format de L'ABEILLE, afin de pouvoir donner ainsi plus d'étendue, en même temps que de nouveaux soins aux différentes sections de ce journal. Nous saisissons avec plaisir cette occasion pour renouveler nos remercîmens sincères aux personnes qui, par les encouragemens et les bons offices dont elles nous ont honorés, ont puissamment contribué à nous faciliter les moyens de faire subir à cette feuille les améliorations successives qui l'ont conduite au point où elle se trouve maintenant. Pour ne plus revenir sur un sujet qui nous force à nous occuper de nous, qu'il nous soit permis d'entrer ici dans quelques détails sur la nature et le but des changemens et augmentations projetés pour cette feuille, et dont nous réglons aujourd'hui la promesse.

Ainsi que nous l'avions annoncé précédemment, L'ABEILLE est à compter de ce jour, et sera dorénavant imprimée sur six colonnes ; l'accroissement progressif du nombre d'avis de commerce dont la publication nous est déférée, rendait indispensable cette augmentation de format ; et d'un autre côté, l'extension de nos correspondances avec les principales villes de l'Union et du l'étranger exigeait, pour nous laisser la faculté d'en soumettre au public un résumé complet, plus d'espace dans la partie de nos colonnes consacrée aux nouvelles politiques et commerciales. Ces dernières, dans une ville dont les spéculations sont aussi étendues, gagnent d'occuper notre attention ; nous ne négligerons rien sous ce rapport pour répondre autant qu'il sera en nous à la confiance dont nous honorent Messieurs les négocians. Des renseignemens exacts sur les transactions des villes les plus commerçantes du Nord, de l'Angleterre, de la France et du Mexique, nous mettront à même de tenir constamment sous leurs yeux les détails les plus importans sur cette matière.

La partie anglaise, qui à l'avenir occupera les deux premières pages, aura à recevoir également d'heureux développemens. Jusqu'ici elle avait été un peu négligée, par la raison assez plausible, que nous avions moins d'encouragement de la partie de la population qui parle cette langue. Les choses, à cet égard, ont changé au mieux de nos désirs ; aussi nous tâcherons de nous montrer dignes du patronage de nos lecteurs anglais, en donnant à cette partie le même soin qu'à l'autre, et en nous efforçant d'y répandre le même intérêt et la même variété.

On remarquera que nous avons supprimé la partie espagnole. L'accroissement rapide et inopiné d'une fraction de la population de notre ville, suite à la promulgation de la loi décrétée au Mexique pour l'expulsion des Espagnols, nous conduisait à penser que ce serait ajouter à l'intérêt de notre feuille, que d'y consacrer une ou deux colonnes aux affaires de l'Europe et du Mexique, dans la langue commune à ces deux peuples. Quoique encouragés dès l'origine par un assez grand nombre d'abonnés, pratiquant l'espagnol, qu'avait attirés à nous l'idée d'avoir une gazette dans leur langue et représentant leurs opinions, l'expérience nous prouva bientôt que ce surcroît de travail nous condamnait à des dépenses qui ne compensaient point les bénéfices provenant de la même source. Dès lors, nous dûmes renoncer à l'idée de conserver cette partie ; si nous aurons différé pendant assez longtemps de la supprimer, c'était par deux raisons principales, l'augmentation des nouvelles que nous avions à publier dans cette langue, et la crainte de mécontenter un certain nombre de personnes qui n'avaient souscrit que sur la foi de notre promesse. Mais aujourd'hui, la majeure partie des réfugiés espagnols ayant quitté un pays pour retourner dans le leur, le nombre de nos abonnés de cette nation se trouve singulièrement diminué, et la publication de la Abeja pour deux jours encore ne serait qu'une superfluité ; nous aimons mieux offrir à ceux de nos abonnés qui ne s'accommoderaient pas de ce changement, de leur restituer ce qui pourrait leur être dû en se retirant aujourd'hui.

Nous désirons que le public veuille bien excuser la longueur de ces détails, que nous croyons lui devoir puisque nous recherchons son approbation. Il nous reste à lui parler de nos espérances pour l'avenir ; elles reposent sur deux ancres de salut, sans lesquelles il ne doit point y avoir de succès pour nous, mais avec lesquelles nous devons pouvoir compter sur quelque encouragement : la plus scrupuleuse exactitude à remplir nos engagemens, et l'inviolabilité de nos principes ; telles ont été nos meilleures recommandations auprès du public depuis l'établissement de cette feuille, dont sont encore aujourd'hui les plus sûrs appuis sur lesquels nous comptons. L'indépendance de nos opinions nous a peut-être valu des ennemis ; nous en serions fiers, mais aussi elle nous a conquis l'estime des hommes justes et sincèrement amis de leur pays ; c'est le plus honorable suffrage que nous puissions ambitionner. Nous tâcherons de ne jamais nous écarter de cette même ligne de conduite. Voilà notre profession de foi ; l'intérêt de notre pays avant tout ; le nôtre après ; la vérité pour but, des moyens consciencieux et l'impartialité pour y atteindre. Mais, mieux vaut être jugé par ses œuvres que par ses paroles bientôt, peut-être, nous serons encore une fois appelés à mettre en pratique cette profession de foi, dans une grande et importante discussion, qui déjà commence à s'agiter.

CONDITIONS :

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit, au Bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de dix-sept lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend les abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

☞ Le capitaine de navire Holi nous a remis le journal de New-York du 21 du mois dernier. Il mentionne l'arrivée dans ce port du navire *Thomas-Dickenson*, capt. Anthony, venant de Liverpool ; on a reçu par ce navire les journaux de Liverpool du 21 juillet, et ceux de Londres du 23. Le navire *Liverpool*, venant de la même ville, arrivé à Boston, y a apporté des dates du 23. Voici ce que nous extrayons des feuilles que nous avons sous les yeux.

EXTÉRIEUR.

FRANCE—*Paris*, 17 *Juillet*.

La capitulation d'Alger ne parle que du Dey ; il n'est fait aucune mention de la garnison. Les troupes turques aussi bien que les Maures et les Arabes se sont retirés de l'autre côté de la rivière El Harach (l'Araxe,) qui a son embouchure au sud-est de la baie d'Alger. Ils y ont pris position et ont formé un camp considérable. On ne sait pas encore si elles ont l'intention de continuer les hostilités. Une division a été détachée et envoyée vers ce point, sous le commandement du lieutenant-général Berthezène.

L'ennemi avait placé des balles de coton en dehors des parapets du fort de l'Empereur. Cette précaution n'a pas empêché notre artillerie de démolir les embrasures et de démonter les canons.

On sait que ce fort porte le nom de l'empereur Charles-Quint ; mais les soldats Français, qui ne connaissent d'autre histoire militaire que la nôtre, et n'ont jamais entendu parler que d'un empereur, le nomment le fort Napoléon.

—Nous avons reçu l'*Estafette d'Alger*, qui rapporte comme suit l'entrevue qui a eu lieu entre Bourmont et le Dey d'Alger. Bourmont entra le premier dans le palais du Dey, et Sa Hautesse le reçut avec d'un air composé :

[illegible] de pouvoir me soustraire [illegible] connaissait 283 électeurs, il en restait encore 42 à connaître. Be ce nombre, dit l'écrivain, 243 sont opposés au ministère actuel, et en comptant les neutres avec les partisans des ministres, il n'en reste que 140 députés pour eux, ce qui laisse aux libéraux une majorité de 102 voix. Des 47 voix qui restent à connaître, l'auteur de la lettre suppose qu'il pourra y en avoir 30 pour les ministres, et 17 pour les libéraux.

Le triomphe des libéraux à Paris est la circonstance la plus remarquable de ces élections. L'auteur de la lettre énumère ainsi les causes qui devraient naturellement faire des royalistes des habitans de cette ville : "Elle est, dit-il, la résidence de la noblesse et de la bourgeoisie riche de France, et par conséquent de celles des autres nations qui viennent dans ce pays. La cour est à Paris, les personnes qui dépendent de la cour sont à Paris, tous ceux qui recherchent le pouvoir sont à Paris, ainsi qu'une multitude d'hommes qui reçoivent leur moyens d'existence de la bonté de la cour, ou qui ne les doivent qu'aux emplois qu'ils ont obtenus par la faveur et la protection du roi." Ainsi donc naturellement Paris est royaliste ; ainsi donc les marchands et les artisans qui comptent sur la noblesse et la bourgeoisie pour leurs revenus, n'osent pas offenser leurs habitudes en votant contre la cour. Naturellement les ministres et les maires votent pour la cour ; naturellement tous ceux qui trafiquent et contractent avec la cour votent pour elle ; naturellement tous les monopoleurs, dont les patentes et les privilèges dépendent du ministre de l'intérieur, votent pour la cour ; naturellement tous les courtisans commissionnés, dont les privilèges dépendent d'un ministre du commerce, votent pour la cour. Enfin, naturellement Paris est et doit être royaliste." Tel est, dit-il, le point de vue sous lequel un homme ordinaire devrait la chose ; et cependant ce Paris a donné 7612 voix, aux candidats libéraux, contre 1456 aux candidats royalistes. Des huit députés nommés à Paris, "sept sont républicains, et un est un libéral de l'école de Brougham ou Bowles en Angleterre;" sept faisant partie de l'extrême gauche sont les anti-royalistes les plus décidés, et l'autre est du centre gauche, mais près de l'extrême gauche.

La nomination de Beaumont à la dignité de pair, et celle de l'amiral Duperré à la pairie, sont annoncées par le *Moniteur*.

On dit que 6000 Français sont entrés dans Alger, pour former la garnison de cette ville. Dans un article d'un journal de Paris du 15, on insère que trois ou quatre mille soldats turcs ont effectué leur retraite le long de la côte dans la nuit du 4 juillet, et se sont rendus à une ville de l'intérieur, dont on ne dit pas le nom, et où ils ont nommé un nouveau Dey, disant que Hussein avait pendu sa place, étant cachuvé des chrétiens, et qu'ils voulaient continuer la guerre.

—Le navire *Liverpool*, arrivé à Boston, a, ainsi que nous l'avons déjà dit, apporté des journaux du 23 du mois de son départ du 22 juillet ; d'après une feuille de Boston, que nous avons devant nous, voici la substance des nouvelles que contiennent ces journaux :

Le gouvernement français avait reçu officiellement l'avis que le trésor trouvé à Alger paierait les frais de la guerre. On disait que la Régence serait donnée (ou plutôt rendue) à la Porte, sous la condition que le Dey s'engagerait à détruire la piraterie, et à changer au moins tous les quatre ans le gouverneur qu'elle nommerait. On parlait dans les cercles politiques qu'il n'était nullement question de faire une colonie du pays d'Alger. On avait annoncé officiellement que 1500 pièces de canon en bronze, plus de 30 vaisseaux (tels que frégates, corvettes &c.) les approvisionnemens d'armes et de munitions, et 50 millions de francs étaient tombés entre les mains des Français à Alger. La plus grande tranquillité régnait dans la ville d'Alger aux dernières dates, et l'amitié la plus franche existait entre les Français et les habitans (ce qui nous paraît un peu bien singulier, n'en déplaise à notre confrère de Boston;) ces derniers regardaient leurs conquérans comme des libérateurs, et les traitaient comme tels. Les Algériens avaient estimé leurs pertes à plus de 10 mille hommes tués ou blessés et hors de combat par différentes causes, et celles des Français étaient évaluées à 4 ou 5 mille hommes, de ce nombre on comptait douze cents tués ou sérieusement blessés.

—Enfin, nous avons encore à noter l'arrivée à Norfolk, du *Warren*, capitaine Chs. W. Skinner, venant de Mahon, en 45 jours de traversée. Au départ de ce navire, le 16 juillet, les navires des Etats-Unis dont les noms suivent étaient à Mahon ; la *Java*, commodore Biddle ; le *Lexington*, capitaine Hunter, et le *Fairfield*, capitaine Parker. Ce dernier devait partir incessamment pour Smyrne. Les navires des E.-Unis la *Constellation*, capitaine Wardsworth, et l'*Ontario*, capitaine Travers, croisaient sur les côtes d'Italie.

Au départ du *Warren*, il y avait dans le port plusieurs navires de guerre hollandais ; et plusieurs vaisseaux français étaient à l'ancre dans le port extérieur. Environ mille malades et blessés de l'armée française étaient arrivés dans les hopitaux de Mahon, et on en attendait d'autres.

La nouvelle sans contredit la plus intéressante apportée par ce navire, est celle-ci : le Dey, avec sa famille et sa suite, est arrivé à Mahon le 14 juillet, sur une frégate française. On supposait qu'il se rendrait en France. La perte des Français à la prise d'Alger a été d'environ 5000 hommes. Les badauds de Paris vont donc jouir d'un spectacle nouveau, la vue d'un Dey, naguère leur ennemi, et dont le nom a mis en émoi tout le royaume. Sa Hautesse vient un peu tard ; elle ne vient qu'après la girafe et les Osages ; mais n'est-ce pas, nous sommes persuadés qu'elle sera accueillie comme ses prédécesseurs choyée et caressée, peut-être même fera-t-elle la conquête de quelque terrestre houri dans ce paradis des gobe-mouches !

Les Français, au rapport du Warren, ont envoyé une expédition dans l'intérieur contre les Beys d'Oran et de Constantine.

COMMERCIAL.

Extrait du Prix Courant de la Nouvelle-Orléans, du 18 du courant.—

On fait à la Levée de grandes et importantes réparations, qui offriront au commerce beaucoup plus de facilités qu'on n'en attendait et qu'on ne pouvait en attendre en si peu de temps. Le rembai des endroits bas, et la construction de solides quais, depuis la rue de l'Esplanade jusqu'à Bourbon, sont supérieure de la partie de la Levée-Estée au débarquement des bateaux-à-vapeur, ainsi que l'établissement de vastes et spacieux entrepôts et magasins dans le voisinage de cette rive, édifices auxquels on travaille actuellement, et qui serviront, à la fois, à abriter les marchandises de toutes sortes et à faciliter la transaction des affaires de commerce, sont des travaux qui, nous n'en doutons pas, excéderont de beaucoup les prévisions des personnes absentes pendant l'été. L'esprit public a jeté de profondes racines dans notre ville, et quelques années suffiront pour assurer au commerce la réalisation de ses espérances.

Le marché a été pendant la semaine dernière (la [illegible]) assez [illegible] quoique la chaleur se soit fait sentir aussi dangereuse que dans les mois d'été. La ville est toujours malsaine, et l'épidémie aussi funeste qu'elle l'a été depuis quelque temps ; elle n'atteint que les étrangers ; les personnes acclimatées paraissent jouir d'une aussi bonne santé que d'ordinaire.

Le Mississipi a descendu de quatre pouces depuis le 10 du courant ; il était hier à 12 pieds au-dessous de la marque des eaux hautes.

Coton—Arrivé depuis le 10 du courant, 63 balles Louisiane et Mississipi, savoir : 50 de la Rivière-Rouge, et 13 du Bayou-Sarah (nouvelle récolte). Expédié dans le même temps, pour Liverpool, 3,024 balles ; N-York, 1,080 ; Providence, (R. I.), 257 : en tout, 4,361, ce qui fait une diminution de 4,288 balles dans notre approvisionnement, qui est maintenant de 9,852 balles, y compris tout ce qui se trouve à bord des bâtimens non expédiés le 16. Depuis notre dernier rapport, les ventes suivantes ont eu lieu : 14 balles qualité inférieure, à 8 cts. ; 291 balles de 8 ¼ ; 8 balles seconde qualité, à 8¼ ; 80 *prime*, à 9 ; 455 do., à 9¼ ; 147 choix, à 9¾, et 20 à 9¾ ; ajoutez à cela 379 balles Mississipi à 11¼, vendues avant notre dernier rapport, et dont nous n'avions pas tenu compte. Les 68 balles de la nouvelle récolte sont, dit-on, de bonne qualité, et on pense que cette espèce n'éprouvera aucune diminution. Jusqu'ici, les rapports sont en toutes faveurs à cette denrée ; 10 balles (nouvelle récolte) ont été vendues à 11¼ cts., on en demande 12¼ cts. du reste, et on en offre 12.

Sucre.—Il n'y a pas peut-être un seul boucaut de première qualité en première main ; il y en a toujours d'inférieure. On en attend cette semaine, pour New-York, 271 boucauts.

Tabac.—De nouvelles ventes se sont faites à 2¼, 3¼ et 4 cents ; elle consistent en 100 et quelques bts., assortis ; mais moins de croisés que d'aucune autre qualité. Aussi, 150 bts. assortis à 2, 3 et 4 cents. Il n'y a que peu ou point de talac à cigarre sur la place ; cette qualité obtiendrait un bon prix en ce moment. La perspective est toujours belle ; et on ferait beaucoup d'affaires, s'il était possible d'avoir des navires.

Farine.—Toute la superfine apportée par le bateau-à-vapeur Cary, a été vendue à $6. Les demandes sont toujours assez considérables, principalement pour l'exportation ; on peut trouver des acheteurs qui paient $5 le baril.

Toiles et cordes d'emballage.—Il y en a un approvisionnement considérable, entre les mains de quantité de détenteurs, surtout des cordes. Il se fait toujours de petites ventes à nos cotes prévalentes.

Plomb en saumons.—2000 saumons ont été vendus à $4 00. Il est assez difficile d'obtenir ce prix ; on offre maintenant $3 87½.

Whiskey.—Cet article devient plus rare, et si les rivières d'en haut ne soutiennent pas avant l'époque ordinaire, il sera recherché et les prix actuels éprouveront une augmentation.

Riz.—Il n'y en a point, excepté au détail.

Porc.—Il n'y a point de *prime* ; le *mess* et le porc de cargaison sont en abondance et languissent.

Haricots.—Les blancs sont en abondance, et comme en général il n'y en a pas de bons, ils ne sont pas recherchés.

Bœuf.—Les demandes se bornent à ce qui se consomme sur la place ; il y en a peu ou point de première qualité en première main.

Heure du jour.—Elle est toujours rare et se vend maintenant 81¼ cents le gallon.

Fret.—Il est toujours au même taux ; le dernier chargement de poids pour Liverpool s'est fait à 13. 16d. On aurait grandement besoin que ce mouvement de quelques navires ; sans lui, doute ils obtiendraient le taux courant.

La mort vient de frapper dans la 44ème année de son âge, JEROME DE BAR, colonel distingué au service de France. Ce brave militaire joignait aux avantages de l'esprit les aimables qualités du cœur et doit être vivement regretté de tous ceux qui l'ont connu.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS HIER.

Goël Elizabeth, Eldridge, Mobile, Capitaine.
Goël Oscar, Barn, Vera-Cruz M F Cougot.
Bateau Nun, Baker, St. Marks, P B Phelps.

EXPÉDIÉS SAMEDI.

Navire Clifford Wayne, Martin, Boston, A Fisk & Co.
Brick Seraphin, Bessière, Baltimore, Seraphin Cucullu.
Goël Pauline, M'Grader, Tampico, Gurdon, Forstall & co.

ARRIVÉS HIER.

Bateau à vapeur Courtland, de Vicksbourg, avec du coton, 900 barils farine fraîches, graisse, &c. à Fisk and cov; Kennedy et Duchamp; Wilkin et Linton; H Hartmann et Son; et propriétaires à bord.

Bateau de remorque Pons Boy, Harriman, de la mer, ayant conduit en bas le navire John Linton—il a amené dans le port le brick Trent, le brick Mexico et le bateau Niagara. Il est parti des passes Samedi à 5 heures après-midi il n'y avait rien en vue au dehors. Le bateau de remorque Shark était à la passe du N. E.—Vendredi après-midi un grand navire était en dehors de la barre du N. E., mais dans la nuit le vent l'obligea à regagner le large.

Brick Plato, Perkins, de Kennebunk, avec du foin.

Brick Mexico, Smith, de New-York, avec 50 bls ciment à W & J H Leverich; 20 balles couvertures à P E Sorbe; 5 bts à J Hagan et co; 258 balles foin à Foster et Hutton.

Brick Trent, Beauvais, de New-York, à H W Barstow, avec un chargement assorti. (Pour les noms des consignataires, voyez la page anglaise.)

Bateau Niagara, Bigle, de Newport, (R. I.) avec pavés, oignons, poisson, fromage, &c.

Bateau à vapeur Croom, Crain, du Bayou Sarah, avec 10 balles coton à Wilkins & Linton; 12 à M Whitey J Lanns—40 passagers.

ARRIVÉS SAMEDI.

Bateau à vapeur Ellen McGregor, Tyson, de Trinity (Illinois) avec du coton à N & J Dick & co.; Whitall, Jaudon & co.; Lockhart & Arrott; John Hagan & co.; Cooper, Carnahera & co.; B F West; M White; W L Robeson; W M Beal; York, Macalester et co.; Gurdon, Forstall & co.; Wallace & Pope.

Bateau à vapeur Pocahontas, Strong, de Vicksburg, sans chargement—15 passagers.

MEMORANDA.

Les navires Lucretia et Henry Tucke, ont été rencontrés le 24 juillet, à la hauteur de Tuskar, allant d'ici à Liverpool.

Navire [illegible] parti de ce port, Liverpool le 26 Juillet.

Navire Mount Vernon, Foster do. à Londres le 19 do.

Navire Baltic, Bradshaw, do. à Amsterdam le 14 do.

Navire Majestic, Page, do. à Liverpool le 18 do.

Navire Cores, Lance, do. à Liverpool le 10 do.

TRAITES SUR BOSTON & PARIS, à vendre par
[21 sept.] H. PERRET & CHARBONNET.

1,000 livres de vieux cuivre, à vendre par
[21 Sept.] FORESTIER.

Wm. Claiborne [illegible] sous à recevoir un chargement, et partira sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou bien à
21 sept. BENJ. BOYCE & CO.

POUR VERACRUZ.—La gentille goëlette fine voilière et bien connue NIMBLE, capitaine Albert P. de Valangin, sera promptement expédiée pour ledit port. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les magasins Bleus, ou bien à
21 sept. HARRISON, BROWN & CO.

POUR MATAMOROS.—*Par la barre.*—La goëlette JANE, capitaine Jefferson, ayant une partie de son chargement engagée, sera promptement expédiée. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le No. 10, ou bien à
21 sept. ANDREW HODGE, Jr.

A FRETER.—La belle goëlette fine voilière PILOT, capitaine Parry, maintenant en ordre complet pour entreprendre un voyage. Pour les conditions, s'adresser à bord, vis-à-vis le No. 21, ou bien à
21 sept. AND. HODGE, Jr.

A VENDRE OU A FRETER.—La belle goëlette fine voilière ELIZABETH, construite à Baltimore, du port de 82 tonneaux et portant environ 620 barils, prête à prendre la mer. Pour plus amples détails, s'adresser à bord, vis-à-vis les Magasins Bleus, ou à
21 sept. J. W. ZACHARIE & CO.

A FRETER.—La goëlette fine voilière CAMDEN, capt. Averill, sera prête à recevoir du fret dans trois jours. Pour les conditions, s'adresser au capitaine Averill à bord, ou bien à
21 sept. COCKAYNE, WATTS & CO.

POUR VICKSBURGH, NATCHEZ, *et les Ports Intermédiaires.*

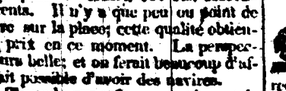

Le bateau à vapeur FELICIANA, cap. Edgerton, sera à la Levée, Mercredi 15 du courant, prêt à recevoir du fret pour les lieux ci-dessus, et sera expédié sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou bien à
FOSTER & HUTTON.

☞ Le *FELICIANA* fera régulièrement les voyages entre la Nlle. Orléans et les ports ci-dessus, et s'arrêtera aux postes intermédiaires pour y prendre du fret ou des passagers. 13 sept.

A VENDRE par les soussignés, véritable Eau de Vie de Cognac, depuis deux ans dans le pays.

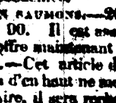

Vin rouge ordinaire, de diverses qualités.
Vin Muscat et Champagne.
Le tout à bas prix, pour claire une facture.
[21 sept.] H. PERRET & CHARBONNET.

Magasin de Vêtemens,
BOTTES,
SOULIERS
ET
CHAPEAUX
DE NEW-YORK.

Rue de la Levée, No. 160, vis-à-vis le Ferry.

LE soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de New-York et des autres ports du Nord, un assortiment général des articles ci-dessus, qui, avec ceux qui composaient l'approvisionnement de son magasin, forment l'assortiment le plus complet des objets qui entrent dans le cercle de ses opérations commerciales. En voici une liste abrégée :

Vêtemens complets de drap bien superfin pour hommes ; do. pour enfans ; et une quantité do. de drap inférieur de différentes couleurs ; redingottes de drap bleu supérfin, pour hommes ; do. olive ; do. brun de Londres et mélangé, do. vert, et acier mélangé ; restes de drap gris ; do. brun mélangé, bleu de la marine, et gris satiné ; gilets ronds de drap bleu, première qualité, pour hommes, et une quantité do. de drap inférieur. Pantalons de drap bleu et noir, première qualité, pour hommes ; do. casimir, acier mélangé ; do. d'étoffe grise de Bangrop ; et une quantité d'autres qualités. Vestes de drap et casimir blous et noirs, de première qualité.

Velours de soie noire et d'autres couleurs, de première qualité ; soieries noires et de fantaisie ; marseille blanche et de couleur, de première qualité ; valence de différentes couleurs, &c.—cheminées, cravates et mouchoirs de fil.

AUSSI.

Un assortiment de vêtemens d'été, consistant en redingottes, vestes, pantalons, gilets, &c. pour hommes.—Ainsi qu'une grande quantité d'articles assortis pour les Marches Mexicains.

BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS, de toutes grandeurs, coupes et qualités, des meilleures manufactures du Nord, pour hommes, femmes et enfans, &c.

CHAPEAUX DE CASTOR et autres, noirs et d'autres couleurs, premières qualités, pour hommes ; do. pour enfans, &c. de toutes qualités.

Un assortiment général de vêtemens pour les matelots, consistant en capotes et pantalons de toutes qualités et couleurs, chemises de flanelle rouge, &c.

AUSSI.

Un assortiment de MANTEAUX de toutes couleurs et qualités, &c. &c.—Tous ces objets proviennent des meilleures manufactures, et confectionnés dans le dernier genre des villes du Nord, seront vendus à bon marché au COMPTANT, ou pour des billets payables en ville, par
J. W. COLLINS.
21 Sept.—6m. *Rue de la Levée, No. 160.*

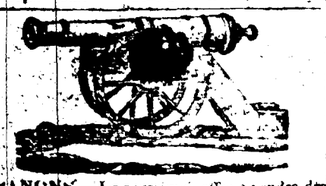

CANONS.—Le soussigné offre à vendre des Pièces de vingt-six complètement montées pour l'usage de la marine ; elles servaient à bord de la goëlette *United-States*, et ne sont mises en vente que parce qu'elles sont d'un trop fort calibre pour ce bâtiment. S'adresser à
Wm. FITZ, Jr.
Dans les bâtisses de Bourbon.

☞ Il tient constamment des approvisionnements de navires et de familles. 21 sept.

GRENADIERS!!!

D'après les ordres que je viens de recevoir du capitaine St. Cyr, le commandant GRENADIERS prendra les armes Dimanche prochain 26 du courant, à 5 heures précises du matin, en uniforme d'été et bonne tenue.
LUCAS.
21 2—8 ser. maj.

Par T. BOSSY.

MARDI 21 du courant, il sera vendu à son magasin d'encan, 15 malles Souliers d bottines, pruselle; do. do. pour enfans 21 sept

ÉTAT DE LA LOUISIANE.
PAROISSE ST. CHARLES.—Cour des Preuves.

LE mercredi 20 octobre prochain, à 9 heures précises du matin, il sera vendu publiquement à l'encan par le juge encanteur soussigné et en, sur l'habitation ci-après décrite, les objets mentionnés à la présente affiche, appartenant à la communauté qui a existé jusqu'à ce jour, entre Mr. André Latour et ses cinq enfans, tous issus de son mariage avec feu Dame Pouponne d'Arensbourg.—Savoir :—

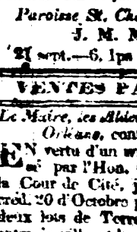

1o. Une HABITATION située en cette paroisse sur la rive droite du fleuve, à environ onze lieues au-dessus de la Nouvelle Orléans, laquelle propriété mesurant environ sept arpens de face sur quarante arpens de profondeur, est bornée dans sa partie supérieure par l'habitation de Messrs. Godefroy & Zenon Boudousquié, et dans sa partie inférieure par une terre appartenant à Mr. James ; cette habitation dont elle est parallèles possède trois arpens de maître qui s'y trouvent bâtis, un moulin à planches à une scie, et plusieurs autres bâtisses en bois d'un et par conséquent de quelque valeur.

NOTA.—L'acquéreur pourra exiger la démolition immédiate des différentes maisons et magasins que Mr. André Latour avait permis à plusieurs individus de construire sur la susdite habitation, leur bail étant expiré.

2o. QUATORZE ESCLAVES, la plupart créoles et bons sujets, de différents âges et des deux sexes.

3o. HUIT CHEVAUX, douze Vaches, quatre paires de Bœufs, cinq Genisses, quantité de bois de charpente, scies Cyprès, des Poteaux, des Pieux, &c. &c.

4o. Les MEUBLES de la maison, Argenterie, &c. &c.

CONDITIONS :—

Les objets de nature mobilière autres que l'habitation et les esclaves, seront payables en tout Avril 1831.

L'Habitation et les Esclaves seront payables, un tiers en Avril 1832, un tiers en Avril 1833 et un tiers en Avril 1834, sur billets endossés à la satisfaction du Juge de cette paroisse, payables à son greffe, et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente, d'hypothèque, &c. seront aux frais des acquéreurs.

Paroisse St. Charles, le 17 Septembre 1830.
J. M. MOREL GUIRAMAND,
21 sept.—6. 1p *Juge.*

VENTES PAR LE MARSHAL.

Le Maire, les Aldermen et habitants de la Ville d'Orléans, contre Thos. P. Willard.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. G. Prévil, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le Mercredi 20 d'Octobre prochain, à la Bourse, à midi, deux lots de Terre situés sur les Communes, entre la ville et le faubourg Ste. Marie ; le lot No. 7, à l'encoignure des rues Jackson et Villeré, mesure 60 pieds de face à la rue Jackson, sur 120 de profondeur sur la rue Villeré ; le No. 8, mesurant 60 pieds de face à la rue Villeré sur 120 de profondeur. Ces deux lots se trouvent dans l'Ilet No. 14, d'après le plan dressé par J. Pilié, sous la date du 6 Février 1820.—Saisis pour satisfaire aux hypothèques existant sur ces propriétés, en faveur des demandeurs.
21 sept. L. DAUNOY, marshal.

Le Maire, les Aldermen &c. contre Duplan et Clapier.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. G. Prévil, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Jeudi le 30 courant, à 4 heures, à l'encoignure des rues Gravier et Tchoupitoulas, une quantité de Commodes et divers autres articles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
21 sept. L. DAUNOY, marshal.

La Bruche Dusuau contre Jacques Debost—Laffargandrie contre le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Hon. G. Prévil, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Jeudi le 30 courant, à midi, à la Bourse, une Charrette à eau et un Mulet, saisis dans les affaires ci-dessus.
21 sept. L. DAUNOY, marshal.

Madame Monrose

A l'honneur d'informer les Dames de la Nouvelle-Orléans, qu'elle a transporté son domicile rue de Chartres, No. 83, à côté de M. Rash, bijoutier, où elle continuera comme par le passé de confectionner les ROBES et tout ce qui concerne la toilette des Dames. Elle a également en magasin INDIENNES nouvellement reçues, ainsi que plusieurs objets de goût. 21 Sept.

COUR DE PAROISSE pour la Ville et Paroisse de la Nouvelle Orléans, le 20 Septembre 1830.—*François Fleitz contre ses créanciers.*—[No. 132] —La cession des biens du pétitionnaire étant acceptée par la Cour pour le bénéfice des créanciers, il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers ait lieu en l'étude de Mr. H. Pédesclaux, notaire public, le Lundi 4 Octobre prochain, aux fins mentionnées dans la pétition ; et en attendant toutes poursuites contre la personne et les biens du pétitionnaire François Vigne sont suspendus.
Je certifie l'ordre ci-dessus
[L. S.] S. SLOSSMAN,
21 sept.—3 Dép. Greffier.

PORC.—50 barils Porc, prime, 30 demi bls. Bœuf, 10 futailles Jambons et Epaules 250 bts. Farine, 50 barillets Beurre, vendu par [sept 21] C. D. JORDAN.

ENTREPOT DE RIZ.

JACQUES LAROSE, cultivateur de riz, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient de [illegible] son magasin rue Dumaine, [illegible] et le rue de Conde, [illegible] près de la halle-aux-viandes, [illegible] commerce de gros, [illegible] en détail.
21 sept.—40

CAFÉ SUCRE, A [illegible] Cette fin fier, 3 caisses Sirop de [illegible] premiere qualité (en demi [illegible] en débarquement de la goëlette Caroline, de la Havane, et à vendre par
21 sept. COCKAYNE, WATTS & CIE.

MAQUEREAUX.—50 bls Maquereaux No. 1 ;—30 demi bls do. à vendre par
21 Sept. STETSON & AVERY.

Marchandises étrangères et du pays.

OSNABOURGS, Ticklenbourgs, Burlaps, écru 4-4 et 5-4—à vendre par
21 Sept STETSON & AVERY.